

SÉANCE DU 6 JUILLET 2021

CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DESPONT Annie, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël

Excusés : DEN HEIJER Johanna, HOOGENBERG Jacoba, MALBY Patrice (procuration à Marie MARTIAL)

Secrétaire de séance : DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 02 JUIN 2021

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 02 juin 2021.

DÉLIBÉRATIONS

Transport scolaire

Les élus votent à l'unanimité l'avenant ci-joint concernant la modification des missions dans l'organisation du transport scolaire. La collectivité est toujours organisateur secondaire mais n'a qu'un droit consultatif sur les inscriptions au transport scolaire.

Marie MARTIAL informe les élus qu'une modification du trajet a été demandée pour l'adapter à la situation de la rentrée scolaire.

Délib. 202126

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	8	9	9	0	0

Régie du musée

Madame le Maire explique la nécessité de permettre le paiement par virement pour les entrées au Musée. Les élus votent à l'unanimité une modification de la régie du musée.

Délib. 202127

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	8	9	9	0	0

DEMANDE D'ACHAT DE CHEMIN

Madame et Monsieur BALSE demandent à acheter une partie du chemin rural passant près de leur limite de propriété. Considérant que le chemin possède une entrée et une sortie, et au vu d'une décision prise précédemment, la vente est refusée par 8 voix sur 8. Ludovic BALSE avait quitté la séance lors de ce point de l'ordre du jour.

TRAVAUX

Gérard COURATIN fait le point sur l'avancée des travaux de voirie et d'assainissement :

- Le balayage a été réalisé sur les rues récemment goudronnées autour du château et près de la bascule.
- Le faucardage est quasiment terminé.
- À La Valprionde et au Bos Laroque, les fossés ont été curés mais une buse devrait encore être débouchée sur le chemin du Bos Laroque pour que l'évacuation des eaux pluviales se fasse dans de meilleures conditions.
- Un désherbage doit être fait sur le chemin du Cabès avant goudronnage.
- L'assainissement est terminé à Lauzine.

Joël LAFON présente le devis de monsieur BOTTACIN concernant les aménagements des entrées du village (rue du Pountet et avenue des Bastides) et sur le boulevard du Midi. Quelques changements sont prévus par rapport à ce devis qui est accepté à l'unanimité.

Joël LAFON présente les 3 devis demandés pour l'étude de maîtrise d'œuvre concernant le logement de la Poste et l'école. Des précisions doivent encore être demandées aux 3 architectes avant la prise de décision.

CHANTIERS PARTICIPATIFS

Le nettoyage des chaises de la salle polyvalente a été réalisé par des élus et des bénévoles. De prochains chantiers participatifs pourraient concerner la peinture de la salle rose, le nettoyage du mur du terrain de pétanque et l'entretien des boiseries de la bibliothèque.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Marie MARTIAL indique qu'une visite des services de Fumel Vallée du Lot a eu lieu. Dans le cadre de la modification du fonctionnement du service (redevance incitative annoncée pour 2024) des lieux d'implantation des points d'apport volontaire sont prévus à la salle polyvalente, à La Valprionde et vers le foirail. Ils seront implantés au cours de l'année 2022. L'année 2023 sera une année test pour la mise en place définitive en 2024.

CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école s'est réuni le 1^{er} juin. Les enseignants ont dressé le bilan des nombreux projets menés à bien malgré les perturbations causées par la crise sanitaire.

Les effectifs du RPI pour la rentrée 2021 – 2022 sont les suivants : 26 maternelles, 21 CP/CE1, 21 CE2/CM1, 22 CM2. Le départ de 22 CM2 (contre 9 entrées en petite section) est inquiétant pour les effectifs dans les années à venir.

Les élus représentant la commune de Lacapelle s'étonnent de l'annonce par le Président du SCOVAL d'un dépassement des frais de fournitures. Ce point va être vérifié par les enseignants qui sont également surpris.

SALLE POLYVALENTE

La commission de sécurité du SDIS a donné un avis favorable et n'a demandé que la mise en place d'un groom supplémentaire.

INFORMATIONS

Deux bancs ont été commandés pour le monument et une banquette pour La Valprionde pour un montant de 1060 €.

Des élus ont reçu la visite du couple en passe d'acheter l'ancien restaurant de la rue du Nord avec l'intention d'ouvrir un restaurant indien.

Un club de randonnée sera créé lors de l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le jeudi 15 juillet.

L'observatoire, restauré par les bénévoles du club d'astronomie ouvrira le samedi 17 juillet à 19 heures.